



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) POUR MÉDIA PLASTIQUE T-5: ACRYLIQUE

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE PRODUCTION ET USAGES

NOMS DU PRODUIT :Acrylique T-5

FAMILLE CHIMIQUE : Acrylique Thermoplastique

DESCRIPTION / NOM D'EXPÉDITION DU MÉDIA : .. Matériel plastique, fluide, article obts, classe 55

FORMULE : S/O

USAGES:Nettoyage industriel, décapage et retrait
de revêtement

NOM DU FOURNISSEUR :**IST - International Surface Technologies**
346, Allée du Golf, St-Eustache (Québec) J7R 0M8 Canada
Tél 450 963-4400 • Fax 450 963-5122
Gratuit : 1 877 629-8202
istsurface.com • info@istsurface.com

ARTICLE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DES DANGERS	Poussière combustible
AUTRES DANGERS	Faible toxicité dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation
SIGNAL INDICATEUR	AVERTISSEMENT
DÉCLARATION DES DANGERS	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

ARTICLE 3 : COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Nom C himique	N° CAS	% WW
Poly (méthacrylate de méthyle / acrylate de butyle)	25852-37-3	98-99
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	< 2
Acrylate de N-butyle	141-32-2	< 1
« Real-stat » (agent antistatique)	002764-13-8	< 0.5

ARTICLE 4 : DONNÉES PHYSIQUES

Point de fusion	S/O	Pression de vapeur	S/O
Taux d'évaporation	S/O	Densité de vapeur	S/O
Boiling Point	S/O	Gravité spécifique (H₂O=1)	1.47 -1.52
Point d'ébullition	Soluble dans la plupart des solvants organiques, l'acétone. Insoluble dans l'eau		
Apparence et odeur	Granuleuse, légère odeur, couleur : clair		





ARTICLE 4 : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Poudre sèche de mousse de jet d'eau ou CO ₂
MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS	N'utilisez pas de jet d'eau
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE	Une combustion ou une décomposition thermique inflammable mais non enflammée dégagera des vapeurs toxiques, irritantes et inflammables
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL ET DISPOSITIONS POUR LES POMPIERS	Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés doivent être portés en cas d'incendie

ARTICLE 5 : MESURES DE REJET ACCIDENTEL

ATTENTION	Les déversements peuvent être glissants
MÉTHODES DE NETTOYAGE	Balayer et pelleter dans des fûts ou des sacs en plastique
MÉTHODES DE CONFINEMENT	Laver la zone de déversement avec de l'eau
AUTRES CONSEILS	Voir sections 9, 12

ARTICLE 6 : MANIPULATION ET STOCKAGE

STOCKAGE	Conserver les conteneurs dans un endroit propre, frais et sec, loin des sources de chaleur naturelles avec une ventilation adéquate
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Soluble dans la plupart des solvants organiques acétone et hydrocarbures chlorés
MANIPULATION	Évitez tout contact avec les yeux, évitez tout contact prolongé avec la peau, qui ne devrait pas représenter un risque de poussière dans des conditions normales de manipulation
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	< 40 °C
DANGERS DE PROCESSUS	Si le produit doit être utilisé dans des applications pour lesquelles les dangers ne sont pas entièrement compris, il est recommandé de consulter le fournisseur avant utilisation
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Soluble dans la plupart des solvants organiques acétone et hydrocarbures chlorés.

ARTICLE 7 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans des conditions normales
RÉACTIVITÉ	Matière non réactive
RÉACTIONS DANGEREUSES	Non connues
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Méthacrylate de méthyle acrylate de butyle, dioxyde de carbone, traces d'acroléine
MATÉRIEL À ÉVITER	Soluble dans la plupart des solvants organiques acétone et hydrocarbures chlorés
CONDITIONS À ÉVITER	Tenir loin de la chaleur



ARTICLE 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

SUBSTANCE	N° CAS	OSHA PEL TWA	AGGIH TWA	AGGIH STEL	COMPAGNIE STD. TWA	COMPAGNIE STD. STEL
Particules (poussière totale, poussière respirable)		15 mg/m ³ 5 mg/m ³	Non établi	-/-	-/-	-/-
MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLES				COMMANDES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉES		
PEAU	Pas normalement requis			Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas sur le lieu de travail, fournissez une ventilation adéquate, y compris une extraction local appropriée. Afin de s'assurer que la limite d'exposition professionnelle n'est pas dépassée, il faut tenir compte des procédures de travail en cause et de l'étendue potentielle de l'exposition, car elles peuvent déterminer si un niveau de protection plus élevé est requis.		
YEUX	Portez une protection pour les yeux / le visage sur les lunettes de sécurité / lunettes de sécurité / masque complet					
RESPIRATOIRE	Un masque anti-poussière ou un respirateur antipoussière adéquat avec un filtre de type "P" peut être approprié (fr 143). Dans le cas peu probable d'une accumulation de niveaux de poussière particulièrement élevés, un appareil respiratoire autonome peut être approprié					

ARTICLE 9 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INGESTION	Faible toxicité orale
INHALATION	Risque peu probable de danger par inhalation
CONTACT AVEC LA PEAU	Peu susceptible de provoquer une irritation cutanée
CONTACT OCULAIRE	La poussière peut provoquer une irritation

ARTICLE 10 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ	On prévoit que le produit est faiblement toxique pour les organismes aquatiques
POTENTIEL BIOACCUMULATIF	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le produit n'est pas biodégradable dans le sol. Il n'existe aucune preuve de dégradation dans le sol et l'eau
MOBILITÉ	On prévoit que le produit a une faible mobilité dans le sol

ARTICLE 11 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	L'élimination doit être conforme à la législation locale ou nationale en vigueur. Peut être conforme à la réglementation locale, l'incinération peut être utilisée pour récupérer la valeur énergétique
NON HAZARDOUS	Les déchets sont considérés comme non dangereux, de grandes quantités de déchets peuvent être récupérées

ARTICLE 12 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DÉCHARGE À SIGNALER "SUPERFOND"		SARA 302	SARA 311/312	SARA 313	RÉGLEMENTATION CANADIENNE
S/O		S/O	S/O	S/O	Non classé
RÉACTIVITÉ	PRESSION	CHRONIQUE	AIGUE	FEU	RÉGLEMENTATION DES ÉTATS-UNIS (CALIFORNIE)
Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune connue



ARTICLE 13 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

DOT (département de transport)	DANGERS ENVIRONNEMENTAUX	PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR UTILISATEUR	GROUPE D'EMBALLAGE
Non classé comme dangereux pour le transport	S/O	S/O	S/O
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE I DE MARPOL 73/78 ET BC CODE		CLASSE	NOM D'EXPÉDITION
S/O		55	IST

ARTICLE 14 : AUTRES INFORMATIONS

TSCA	Inventaire de l'article 8 (b) de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques	LUCITELUX	
DSL	Liste intérieure Canadienne des substances	Marque déposée des sociétés du groupe de sociétés Lucite International Limited	
EINECS/ ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques existantes / Liste européenne des substances chimiques notifiées	INFORMATIONS TECHNIQUES Contacter le numéro dans la section 1	
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles au Japon	LUCITE INTERNATIONAL	
IECSC	Inventaire Chinois des substances chimiques existantes	Ne recommande pas ce produit pour une utilisation et des applications impliquant un contact à long terme avec les tissus corporels	
KECL	Substances chimiques Coréennes existantes et évaluées	LTEL	STEL
		Limite d'exposition à long terme	Limite d'exposition à court terme
PICCS	Inventaire des substances chimiques et chimiques pour les Philippines		
AICS	Inventaire des substances chimiques pour l'Australie		
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses pour les travailleurs		
TWA	Moyenne pondérée en fonction du temps		
PEL	Niveaux d'exposition autorisés		
SARA	Loi de modification et de nouvelle autorisation du « Superfund »		
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé au travail		

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au mieux de nos connaissances, informations et de bonne foi à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, une élimination et une remise sûrs pour le transport et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, les informations se rapportent uniquement au matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

